A la veille des annonces du Premier Ministre concernant le «déconfinement progressif», les organisations syndicales et de jeunesse exigent que priorité absolue soit donnée à la santé et aux moyens pour vivre des travailleur-ses et de l'ensemble de la population. La pandémie est loin d'être sous contrôle et la communauté médicale et scientifique craint une "deuxième vague". Dans les conditions actuelles de l'épidémie, faire primer l'économie sur la santé est inacceptable.

Les organisations rappellent que les employeurs ont des obligations en matière de santé et de sécurité au travail. Elles doivent plus que jamais être totalement respectées tout comme le rôle de contrôle plein et entier que doit pouvoir jouer l'inspection du travail.

Or, d'une part, de trop nombreu-ses salarié-es ne sont pas encore équipé-es du matériel de protection nécessaire dans les entreprises et les services où l'activité s'est maintenue. Nous exigeons que cette condition soit réunie au plus vite, sans quoi l'activité ne peut continuer. D'autre part, le 1erministre doit être ferme et explicite: le travail ne peut pas reprendre si les conditions les plus strictes ne sont pas réunies dès le 11 mai.

Le Premier Ministre doit annoncer un cadre clair pour que les salarié-es ne soient pas confronté-es à des demandes et des injonctions contradictoires de la part des employeurs.

Cela implique la nécessité de consulter au plus vite les instances représentatives des personnels, seules à même de déterminer des conditions satisfaisantes de la reprise. Or, avec des délais raccourcis de consultation des CSE et des CHSCT non réunis à tous les niveaux et dont la disparition reste programmée dans la Fonction publique, nos organisations constatent que

les représentant-es du personnel sont encore trop souvent écarté-es des décisions majeures concernant l'organisation du travail.

Le gouvernement a confirmé, en dépit des préconisations de son comité scientifique, la réouverture progressive des crèches et des écoles puis des collèges dès le 11 mai, renvoyant la décision pour les lycées à fin mai.

La reprise scolaire envisagée par le gouvernement repose sur un éventuel volontariat des familles ce qui contrevient aux objectifs du système scolaire. De plus, beaucoup d'entre elles, du fait de l'annulation des mesures de chômage partiel ou des régimes d'autorisation d'absence dans la Fonction publique, subiront des pressions économiques les contraignant à envoyer leurs enfants à l'École ce qui annule de fait tout volontariat !

Cela menace du coup plus particulièrement les femmes qui sont encore largement majoritaires à s'occuper des enfants, et dont le travail est moins rémunéré.

***../.. suite à télécharger***

**fichiers:** Télécharger texte_intersyndical_11_mai.pdf (345.74 Ko)

**Public:** Infos / actions
COVID-19

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank